



## Conseil Municipal

Du  
**28/06/2012**

Réuni à la Mairie de  
Villeparois à 20  
heures 30

Sur convocation  
adressée par le Maire  
aux conseillers  
municipaux  
le **22/06/2012**

et avis affiché à la  
porte de la mairie ce  
même jour

Nombre de  
conseillers en  
exercice : **11**

Président de séance  
**Le Maire,  
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**Bruno MICHEL**

**DELIBERATION N°  
18**

DOSSIER  
REFERENCE

Déposée le  
10/07/2012  
à la Préfecture de la  
Haute-Saône

Affichée le : /  
/ 2012  
A la porte de la Mairie

Annexes :

## REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

### DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

\* \* \*

**L'AN DEUX MILLE DOUZE, le vingt huit juin, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.**

**ETAIENT PRESENTS**: Mme BOHN Christelle, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre, Mlle WAII Mariam.

**ETAIENT EXCUSES OU  
ABSENTS** :

M BAGUET Thierry

M. BERSOT Alain

M SCHULER Jérôme

Pouvoir donné à :

Jean-Pierre POUGET

### **Budget communal Décision modificative N° 2**

\*\*\*

Rapporteur: Le Maire

Je vous rappelle que par délibération N°15 du 31/05/2012 vous avez décidé de souscrire un nouvel emprunt de 50 000 € et par délibération N° 13 du 31/05/2012, une extension du réseau électrique, rue des Chailles.

Il convient d'intégrer ces décisions dans le budget communal ainsi que les travaux supplémentaires suivants concernant l'opération de requalification de la rue de la pie du chêne:

- Fourniture et pose d'un banc et de chéneaux dans l'abri bus pour un montant de 444.91 € TTC

Le solde des crédits disponibles sera affecté à l'opération 39 en prévision de futurs travaux.

En résumé, je vous propose la décision modificative N° 1 suivante du Budget communal :

Article Chap.	Désignation	Section	S	Opération	Proposé
1641/16	Emprunts en euros	I	R		13 605 €
2315/23	Immobilisation en cours	I	D	39	10 605 €
2315/23	Immobilisation en cours	I	D	15	3 000 €

**Décision :**

<b>Exprimées</b>	<b>9</b>
<b>Abstention :</b>	<b>0</b>
<b>Contre :</b>	<b>0</b>
<b>Pour</b>	<b>9</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Approuve la décision modificative N° 1 suivante du budget communal :

Article/Chap.	Désignation	Section	S	Opération	Voté	R/O
1641/16	Emprunts en euros	I	R		13 605 €	R
2315/23	Immobilisation en cours	I	D	39	10 605 €	R
2315/23	Immobilisation en cours	I	D	15	3 000 €	R

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS